

LES CHANGEMENTS DE NOM DANS LA FRANCE D'APRÈS-GUERRE

Céline Masson

Je propose de me pencher sur les noms dits de famille, que je nommerai d'emblée patronymes, et sur leurs changements pour une même famille au cours de l'histoire.

À partir de témoignages recueillis, en 2009, à l'occasion d'un film documentaire que j'ai réalisé – *Et leur nom, ils l'ont changé* –, je prendrai l'exemple de Juifs français issus de familles ayant subi le traumatisme de la Shoah et qui ont changé de nom après la Seconde Guerre mondiale. Ce film a été pour moi l'occasion de revisiter l'histoire et d'entendre la petite histoire dans la grande. Ces familles m'ont enseigné

Une grande majorité de juifs français ayant changé de nom après la Seconde Guerre mondiale l'ont fait par peur d'être identifiés comme juifs. S'il n'y avait pas eu la guerre et la collaboration, ils n'auraient pas changé de nom. Ces citoyens français ou en passe de le devenir ont pensé bien faire en protégeant leurs enfants de l'antisémitisme. Ils ont pensé s'intégrer ainsi en portant un nom passe-partout, bien français, en retirant toutes les consonnes et les complications d'un nom qui les démasquait immédiatement comme juifs. Ils se sont sentis libres en arrivant en France et, sur la proposition (voire la pression) d'un employé préfectoral, ils n'ont pas hésité à faire raboter leur patronyme pour gagner en francité. Par ailleurs, certains sont restés tout à fait juifs alors que d'autres ont perdu leurs traditions.

Ce que je souhaiterais montrer, c'est que lorsqu'on change un nom, c'est bien au patronyme que l'on touche et cela a aussi un effet sur l'environnement socio-linguistique. Changer

de nom, c'est bien souvent changer de langue comme trace de déplacements géographiques. Le patronyme est un nom de tribu, de lignée. Voilà pourquoi en changer a des effets sur la lignée, ce qui permet de comprendre le désir de reprise par la génération qui a "subi" le changement.

Le Collectif *La force du nom* est né lors de la préparation d'un colloque éponyme¹. Avec Natalie Felzenszwalbe, qui est avocate, Michel Wolkowicz et quelques autres, nous avons eu l'idée de créer un Collectif pour faire pression sur le Conseil d'État afin qu'il révise l'impossibilité de revenir à un nom qui a été changé, au double motif de l'immutabilité du nom et, argument plus que douteux, de sa consonance étrangère. On ne revient pas à un nom qui a été francisé à cause de sa consonance étrangère. En somme soyons contents d'avoir un nom francisé, c'est ce que certains m'ont fait entendre. Nous avons eu la chance d'avoir un collègue généreux et interpellé par la question, Patrick Landman pour ne pas le nommer, qui a bien voulu nous mettre en contact avec la Direction des affaires civiles et du Sceau au Ministère de la Justice. Natalie Felzenszwalbe et moi-même avons été reçues en janvier 2010 et nous avons été entendues.

1. Colloque organisé sous ma direction et celle de Michel Wolkowicz à Paris (Musée d'art et d'histoire du Judaïsme) ainsi qu'à l'Université Hébraïque de Jérusalem en octobre et novembre 2009 avec la collaboration de l'Université Paris-Diderot.

Nous avons reçu une dizaine de demandes de personnes qui souhaitaient revenir à leur nom et certaines, grâce au Collectif, ont obtenu satisfaction, ce qui constitue d'ores et déjà, un revirement de jurisprudence.

Nom propre, patronyme, nom de famille, prénom. La langue des noms comme trace des lieux

Il convient d'abord de distinguer plusieurs termes.

Le nom patronymique est un désignateur topologique et linguistique. Il désigne des lieux géographiques, il a une valeur socio-culturelle et pas seulement symbolique, au sens lacanien du Nom-du-père. Il peut garder une constance sonore d'une langue à l'autre bien que la prononciation puisse différer, mais ce n'est pas suffisant pour garantir l'appartenance à une même famille. On peut porter le même nom de famille sans être de la même lignée, nationalité ou religion. Le nom de famille désigne un ensemble familial mais ne singularise pas les individus.

Le nom propre peut aussi bien être le nom du père de la mère. En le transmettant, la mère indique plus que le nom de son propre père : elle fait acte de transmission du nom de sa lignée. La mère dit aussi qu'elle a investi le nom de son père et pas seulement celui de son mari. Le nom propre est autre chose que le patronyme. En tant que nom de tribu, celui-ci est plus global, alors que le nom propre est déjà investi par le désir du père ou de la mère dans la transmission à l'enfant. Le changement de nom touche donc davantage le patronyme, faisant bouger ainsi toute la généalogie, toute la filiation, et interroge donc les noms du nom... car un nom a forcément plusieurs noms d'histoire.

D'une langue à l'autre, le nom ne se traduit pas, il se transpose, se transfère et c'est là

sa caractéristique : on reste Monsieur Dupont ou Leroy, l'accent seul peut faire varier Dupont ou Leroy. À chaque transfert de langue, le nom se conserve dans sa structure sonore. Ce qui est véhiculé dès lors dans le nom comme dans la langue qui le porte, c'est la part de l'intraduisible qui se déplace d'une langue à l'autre, part énigmatique en chaque sujet, part d'étrangeté, d'étranger, quel que soit le lieu où il réside. C'est aussi ce qui le rend profondément inassimilable. La *force du nom*, comme j'ai osé le formuler, renvoie à la force de l'énigmatique que comporte aussi l'épreuve de l'étranger. Le nom ne nous appartient pas, il nous traverse en véhiculant l'histoire d'une filiation.

Sa prononciation peut varier d'une langue à l'autre en fonction des accents des langues, c'est ainsi que le nom propre s'intégrera à la langue qui l'accueille dans sa bouche. Un exemple : Kaufmann [Kaofman] dans sa prononciation à l'allemande deviendra en français [Kofmane]. Mais la graphie permet de retrouver la langue du nom. Par contre si le nom est changé, il est plus difficile de retrouver le lieu du nom.

Nous pourrions dire alors que l'accent est une trace d'origine, dont le locuteur peut difficilement se débarrasser, une trace dans la langue et avec sa langue, que l'on porte comme un vêtement². Les générations suivantes ne prononcent pas forcément leur nom avec l'accent du pays d'origine de leurs parents ou grands-parents, en revanche, ils peuvent le prononcer « à la polonaise » : par exemple, ils prononceront [Milshtaine] et non [Milstain] à la française et ce, sans connaître la langue du nom. J'appellerai cet accent un accent de passage qui fait de la langue une langue d'ailleurs. Présent/absent, montré et caché, l'accent prend les lieux dans la bouche et n'oublie

2. Sur l'accent, cf. Alain Fleischer, *L'accent : une langue fantôme*, Seuil, Paris, 2005.

pas. Le nom changé ne peut qu'être oublié. On se souviendra de l'histoire de cet immigrant juif polonais³, c'est l'accent même de la langue qui fera office de nom. Finalement chaque nom est singulier puisqu'il se prononce avec un accent propre au locuteur. Si la langue s'oublie, l'accent reste comme une trace indélébile.

Les noms portent une langue comme on porte un vêtement, la langue leur donne de l'allure en tombant bien sur eux. Les noms refont la langue, surtout lorsque qu'elle est passée, s'est fondue dans la présente, la française, mais aussi lorsqu'elle passe d'une génération à l'autre et qu'on l'ignore : le nom la restitue. Pulwermacher, par exemple : on est invité à dire Pulvèremakhère avec la jota, lorsqu'on sait d'où vient le nom alors qu'on ignore la langue, mais justement le nom nous montre que nous ne l'ignorons pas tant que ça.

L'accent est un trait d'union entre les langues, le passage de l'une à l'autre et la résistance de l'une sur l'autre. Il permet de garder dans la bouche le lieu de la langue, géographique, culturel, historique. Perdre l'accent, c'est perdre le lieu de vue, l'ôter de la mémoire immédiate, le retirer de la langue comme paysage lointain. Lorsqu'on prononce un nom d'ailleurs, il relève les langues qui l'ont composé, car bien souvent un nom évo-

3. « On conseilla à un vieux juif russe de se choisir un nom bien américain que les autorités d'état civil n'auraient pas de mal à transcrire. Il demanda conseil à un employé de la salle des bagages qui lui proposa *Rockfeller*. Le vieux juif répéta plusieurs fois de suite *Rockfeller*; *Rockfeller* pour être sûr de ne pas l'oublier. Mais lorsque, plusieurs heures plus tard, l'officier d'état civil lui demanda son nom, il l'avait oublié et répondit, en yiddish : *Schon vergessen* (j'ai déjà oublié), et c'est ainsi qu'il fut inscrit sous le nom bien américain de John Fergusson.

lue avec les langues qui le traversent (Finkelsztajn, Finkelstein, Haas, Hazé, Rubinstein, Roubinstein, Szapiro, Shapiro...). Nous sommes toujours étrangers à notre nom ; lorsqu'il passe les frontières, il devient étrange à mesure qu'on le prononce dans une autre langue. Et un nom change en passant les frontières par sa prononciation qui réinvente une graphie. Un nom est d'ailleurs lorsque nous nous déplaçons, et nous, juifs, nous avons des noms de grande traversée. Une langue est une rencontre féconde entre sons et sens, entre sons singuliers et sens qui s'y appuient. La pensée se nourrit de ces accents, même s'ils ne sont pas audibles au présent, ils résonnent au passé, ils emballent chaque mot de la langue parlée, ils pénètrent le sens et relèvent leur saveur. Parler avec des accents organise une suite inouïe de décalages, d'intervalles, de passages qui explorent la langue, la déplace sans cesse et nous invite à *penser ailleurs*⁴. L'accent est une trace de l'histoire des langues et de leur évolution, c'est une résonance des déplacements d'une géographie improbable que le temps épingle au fil des générations.

Un nom est un mot de passe : « (...) puisqu'il sert tout simplement à vous éviter d'être tué. » Nous pourrions dire que le nom changé est aussi un mot de passe car il permet de passer sans se faire prendre, c'est ce dont témoignaient les personnes ayant un nom qui les démasquaient comme juifs, d'où la nécessité d'en changer. « (...) le mot de passe est ce grâce à quoi, non pas se reconnaissent les hommes du groupe, mais se constitue le groupe. »⁵ Le nom de langue est aussi un nom de passe car il permet la reconnaissance et l'inscription, dans le

4. Selon la juste expression d'un titre de livre de Nicole Lapierre, *Pensons ailleurs*. Stock, Paris, 2004.

5. *Ibid.*

groupe, du lieu de la langue du nom : on identifie par le nom les origines plutôt séfarades ou ashkénazes dans le cas des juifs français par exemple.

L'effet du changement de nom sur la deuxième et la troisième génération

Changer de nom fait effet sur la deuxième génération quand la génération du changement est celle qui a subi directement le traumatisme de la Shoah : rejet, haine, discrimination, honte et parfois déportation d'une partie ou de toute la famille.

Ces familles, comme beaucoup d'autres, ont toutes francisé leur nom après la guerre afin de permettre ainsi à leurs enfants de porter un nom qui ne risquait pas de les identifier comme juifs et d'être à nouveau victimes d'antisémitisme. Léa Fazel évoque la difficulté d'être étranger lorsqu'on arrive en France, surtout lorsqu'on s'appelle Fajnzylber. Rose Volcot et son mari ont coupé le nom de Wolkowicz pour des raisons sociales mais surtout pour protéger leurs enfants et leur permettre de faire des études sans risque d'être démasqués comme juifs. À les entendre, leur nom est porteur du signifiant juif, mais ce signifiant/stigmate est la marque traumatisante du rejet, de la haine et de la mort. Daniel Raimbaud dit de son nom : « c'était comme l'aigle noir qui tombait sur nous ». Il a souffert dans la région bordelaise après la guerre d'un antisémitisme sournois, si bien qu'il dit en avoir eu assez : « je ne veux pas que mes enfants connaissent ça ». Il a pris la décision avec son père de changer de nom pour toute la famille. Il faisait déjà usage du diminutif de Rubi mais il a souhaité un nom plus français encore. Sa femme avait un faible pour Arthur Rimbaud et c'est comme cela qu'ils ont choisi leur nouveau patronyme en conservant la première lettre.

Fernande Stenay évoque aussi la difficulté de prononciation du nom de son mari David,

qui comportait 11 consonnes et 3 voyelles (Sztejnsznajder). Elle dit que son mari n'a jamais eu droit à son nom, on l'appelait David. Après son service militaire, il a décidé de changer son nom pour Stener mais l'administration a refusé sous prétexte que Stener était un nom à consonance encore trop étrangère et on leur a proposé Stenay, une ville de France dans les Ardennes. Ils ont eu une fille qui ne semble pas en difficulté avec le nom changé. Il est vrai que le plus souvent ce sont les fils qui réagissent au changement de nom, non les filles qui, en se mariant, abandonnent souvent leur patronyme alors que les fils le transmettent.

Janine Franier évoque elle, l'image du monstre Frankenstein qui s'ajoutait au nom juif. Elle et son mari ont profité d'un décret qui facilitait les changements de noms vers la francisation. Ils ont proposé Frank, moitié de Frankenstein, pensant qu'il n'y avait pas plus français que les Francs. Cela leur a été refusé et ils ont dû choisir parmi six noms : « le moins tarte des six était Franier ». Janine Franier pense qu'il a été plus facile pour leurs deux enfants de faire d'importantes études (Polytechnique et École d'ingénieur) en s'appelant Franier plutôt que Frankenstein. Seul son fils a voulu reprendre le nom de son père mais il lui a été signifié qu'il ne pourrait y revenir. Il a alors fait établir une carte de visite au nom de Franier avec, en filigrane, le monstre de Frankenstein.

Certains comme madame Rosent (prononcé par elle avec l'accent yiddish « Roson ») disent regretter ce changement, car si elle s'était encore appelée Rozenkopf, des membres de la famille déportés et peut-être encore vivants, auraient pu la retrouver. Sa fille a repris Rozenkopf aux États-Unis afin de « nous honorer ». Mais elle évoque le « décalage » de nom entre eux maintenant. Lorsqu'ils ont annoncé à leur frère Rozenkopf en Israël qu'ils avaient changé leur nom, « il s'est mis à pleurer et nous aussi ! ». Rosent est un choix

de francisation, mais avec leurs amis ils étaient toujours Rozenkopf. À ma question : « Pourquoi n'avez-vous pas changé en Rozen sans le s en laissant la moitié de votre nom ? » elle me répond : « Mais je vous dis : nous, on était comme des p'tits moutons ! ». Elle évoque avec une grande douleur ce changement de nom en précisant qu'ils ont fait une « grande bêtise ». On voit surtout que ce changement est comme une perte de traces, non de racines mais de lettres servant à reconnaître les traces de langue et donc le nom d'une famille décimée où seuls quelques membres ont survécu. Perdre le nom, c'est perdre la trace d'une famille, comme si le nouveau nom ne permettait plus à ceux qui en cherchaient les membres de les identifier, de les « localiser ».

Lucien Finel (Finkielstajn) n'a pas de regret car il a changé de nom pour ses enfants afin qu'ils puissent étudier en paix. Il était dans la Résistance et portait déjà plusieurs noms dont celui de Lucien Trévières, du nom de la commune près de Bayeux où il avait été caché pendant la guerre : « On ne pouvait pas faire mieux en matière de français ! » dit-il. Lorsqu'il décida de faire de la politique, il valait mieux d'après lui porter un nom bien français : « vous voyez ma tête sur une affiche électorale avec au-dessous Lucien Finkielstajn, ce n'est pas très électeur ! » Il avait voulu simplement prendre Fink avec quelque chose au bout mais son avocat lui a signifié que si c'était pour sonner encore d'une autre langue, autant conserver son nom, et il a opté pour Finel sur les conseils de ce dernier. Il a eu du mal à lâcher la consonance judéo-polonaise. Aujourd'hui c'est sa belle-fille qui lui en fait le reproche car elle est artiste et « signer Finel c'est banal, alors que Finkielstajn est plus original ». La seconde génération n'a pas vécu en effet aussi douloureusement le traumatisme de la guerre, l'état incessant de menace qui pesait sur eux et la nécessité de se cacher. On

comprend les réflexes de dissimulation mais la génération qui suit ne la comprend pas toujours, nous verrons cela de manière exemplaire avec la famille Rubinstein/Raimbaud.

Pour Madame Volcot, le passé est très douloureux, mais elle ne se sent pas moins juive en portant le nom de Volcot. En revanche nous voyons très bien le problème se poser pour la seconde génération dont le nom a été changé alors qu'ils étaient adolescents. C'est le cas de Michel Wolkowicz, comme celui d'Olivier Rubinstein, tous deux ayant entrepris des démarches auprès du Conseil d'État sans obtenir satisfaction. Michel (Mischa) use de Wolkowicz professionnellement, par contre il est Volcot dit Wolkowicz sur ses papiers d'identité : une démarche est nécessaire pour user du vrai nom comme nom d'usage, comme pseudo. Comme il se sentait blessé par la perte de son nom juif, il a adjoint à Volcot le nom de sa femme Freeman, ils sont donc devenus la famille Volcot-Freeman et ont fait établir un chéquier à leurs deux noms, Monsieur et Madame Volcot-Freeman. Mischa parle de l'importance du désir de restituer un héritage entamé, voire psychiquement englouti.

Il dit : « En fin de classe de première, j'avais seize ans et demi, mon professeur de maths qui était d'origine polonaise, s'approche de moi et me demande : « *Alors maintenant, on doit vous appeler Volcot ?* » Si je savais que mon père avait engagé une démarche afin de « franciser notre nom », cette idée nous était restée abstraite, d'autant qu'on lui avait dit, faussement, que ses enfants pourraient, au même titre que ce qui se fait pour des doubles nationalités, choisir à leur majorité de retrouver leur nom d'origine. L'officialisation de ce changement ainsi annoncé directement par le détour de mon lycée, ajouta au choc ressenti, et à l'inquiétante étrangeté. Mes parents, avançant en âge, avaient demandé à changer de patronyme par peur de ce qui pourrait nous arriver à nous

les enfants, à cause de l'antisémitisme, avec le besoin « magique » de nous protéger : eux qui ont vécu exils, persécutions, déportations, disparitions massives : « si ça revient ! » « Révolté, j'avais alors imaginé rajouter encore des lettres (Wolkowicz... kowski) » [sic]

Leur fils Ethan-David Volcot-Freeman, donc la troisième génération du changement de nom, a un autre point de vue. Il compare le nom à un fœtus qui évoluerait au gré des déplacements : « au début, c'était Wolf qui veut dire loup, ensuite c'était Wolkowicz et maintenant en France c'est Volcot ». Un nom pour Ethan-David ne doit pas être un fétiche, un objet immuable dont on ne voudrait pas se séparer. Comme nous ne sommes plus dans le monde des ghettos, dit-il, on doit aussi accepter de perdre ces références et Wolkowicz renvoie pour lui à la Pologne et au monde de la *yiddishkeyt*. Il dit que son père tient aux vestiges et Wolkowicz en serait un car il « aime avoir un violon sur le toit ».

Pour être un juif moderne, il pense qu'il faut se séparer de ce passé et adopter un nom plus adapté au pays où il vit. Volcot lui convient et il ne souhaite pas revenir comme son père à son nom d'origine. Ethan-David pose bien le problème des paradoxes identitaires, être un juif moderne porté vers l'avenir et garder des traditions et des valeurs transmises de génération en génération depuis des millénaires. Comment être un juif moderne est toute la réflexion portée à l'écran par ce jeune homme de 20 ans.

Olivier Rubinstein, Raimbaud sur ses papiers d'identité et dit « pseudo Rubinstein », est lui dans une grande colère à l'égard de l'État français qui ne lui permet pas, à lui, juif français né en France, de retrouver son patronyme, celui de ses proches ancêtres. Son grand-père a été très fier qu'il ait entrepris ces démarches, son père le comprend mais en même temps il dit l'avoir fait pour le pro-

téger. Olivier vit ce changement de nom comme une « mystification ». Dans le documentaire, il dit vivement : « Si nous n'avons plus la langue, plus les traditions, plus de nom, qu'allons-nous transmettre ? Que reste-t-il ? (...) Y'a plus de nom, plus de langue, plus de rites, en trois générations, c'est fini ! (...) J'aimerais bien que nous mettions notre vrai nez maintenant. (...) On est ce que l'on est. » Comme pour Michel Wolkowicz, Olivier est la génération qui a « subi » le changement de nom, ils ont parfois entendu et parfois senti la douleur de leurs parents, le rejet, la haine à leur égard.

Michel et Olivier usent de leurs noms d'origine comme noms d'usage, ce sont des pseudos. Leur vrai nom est un pseudo. Ils ressentent une profonde injustice d'autant qu'on leur a annoncé au collège ou lycée leur changement de nom sans qu'ils aient pu rien en dire. « Désormais vous êtes monsieur Volcot. Désormais vous êtes monsieur Raimbaud. » La jurisprudence française ne permet pas le retour à un nom qui présente une « consonance étrangère ». « Donnez-moi, dit Olivier, la définition d'un nom à consonance étrangère ? Qu'est-ce qu'un nom français ? Pourquoi autorise-t-on Serge Lama à s'appeler Lama ? Et moi juif français né en France, on me refuse de me rendre mon nom de Rubinstein. Lama ? Est-ce si français ? » Il rappelle que si il n'y avait pas eu la guerre et la collaboration des Français, ses parents comme bien d'autres, n'auraient pas changé de nom. Olivier va jusqu'à dire qu'on nous a pris nos noms comme on nous a pris nos meubles et que maintenant il faut nous les rendre.

Quant à la troisième génération, celle qui est née avec le nom déjà changé, elle est partagée entre le désir de passer à autre chose ou au contraire de retrouver ce qui a été anéanti. Mais nous n'avons pas assez d'exemples pour en faire des généralités.

J’aimerais terminer en citant le roman de Charles Lewinsky lorsque François et Pin’has recherchent la tombe d’Alfred Meijer: « Plus ils s’approchaient, plus souvent il leur fallait se courber pour déchiffrer un nom. En ces quelques années les lettres avaient déjà pâli, comme pâlit le souvenir, en lequel un homme est d’abord un héros, puis juste un mort, un nom, et après plus rien. »

L’inscription du nom, parfois la photo du disparu⁶, est la seule trace visible sur le lieu du mort, avec sa date de naissance comme prolongeant son

6. Voir notre prochain livre *A la recherche du temps des vestiges — l’immémorial et l’actuel.*

nom. Le nom gravé est comme la dernière inscription du vivant désormais décédé mais ce nom est porteur d’un visage à jamais gravé dans la mémoire des vivants proches du défunt. Un nom pour la vie que rien n’efface, pas même le ravage de l’histoire. Et c’est par la parole des vivants dans la transmission de la mémoire du disparu que se perpétuent le souvenir, le nom de celui ou celle, qui a été des nôtres. Parler les noms, les mettre en bouche pour les générations futures, les rappeler comme une ponctuation nécessaire pour que la langue trouve son souffle.

C’est avec les ancêtres que nous allons vers l’avenir.